REPUBLIQUE FRANÇAISE — DEPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 MARS 1967

3e CIRCONSCRIPTION

Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste



Fernand BERTHOUIN
Député Sortant
Conseiller Général
Maire du Grand-Pressigny
Président Départemental de la F.G.D.S.
Ancien Combattant P. G. 1939-45

Électrices, Électeurs,

En 1962, dans des circonstances difficiles, vous m'avez confié à une forte majorité la mission de vous représenter à l'Assemblée Nationale. J'ai rempli mon mandat avec un souci d'équité et de probité que nul ne peut me contester.

Après 4 années, je viens à nouveau solliciter vos suffrages.

C'est Monsieur **André CHOLLET,** Pharmacien et Conseiller Municipal d'Amboise, bien connu et estimé de tous, qui est cette fois à mes côtés.

Mon fidèle collaborateur et ami, le **Docteur Jean-Jacques CERTIN,** pour des raisons indépendantes de notre commune volonté, est éloigné cette fois de l'arène électorale. Qu'il me permette de lui adresser l'expression de mes remerciements et de ma profonde gratitude. A cette occasion, il nous a remis le message suivant que nous vous soumettons :

« Persuadé aujourd'hui, plus encore qu'en 1962, que le parlementaire doit être le « représentant désigné des électeurs face au pouvoir absolu et non le représentant « désigné du pouvoir face aux électeurs, je maintiens ma cordiale confiance au « Député Sortant, mon ami Fernand BERTHOUIN. Je souhaite que, par delà les « divergences de tendances ou de confessions, les électeurs de la 3e Circons- « cription apportent leurs suffrages à un parlementaire garant des libertés dé- « mocratiques, libre de toute contrainte et de tout sectarisme, et assurent la « réélection de Fernand BERTHOUIN ».

Signé : Docteur Jean-Jacques CERTIN.

Fidèle à la tradition Républicaine, nous invitons chaque Française et chaque Français à participer à la lutte pour la démocratie, le progrès et la paix. C'est en effet par la participation de tous à l'œuvre commune que nous assurerons nos responsabilités d'hommes libres.

Tout dépend aujourd'hui de la volonté d'un seul.

NOUS LUI OPPOSONS LA VOLONTÉ DE TOUS.

Pour mettre fin au régime de pouvoir personnel et pour assurer la stabilité dans une démocratie authentique, nous proposons :

— La suppression ou la révision des articles de la Constitution utilisés pour établir le pouvoir personnel.

— Un contrat entre la majorité de l'Assemblée et le Gouvernement pour la durée de la législature, avec retour devant les électeurs en cas de crise ministérielle.

— L'épanouissement des libertés des communes en leur confiant les moyens de gérer leurs propres affaires.

— L'aide accrue en faveur de nos communes rurales tant défavorisées (surtout en ce qui concerne les adductions d'eau et la voierie).

— La liberté de l'information et l'indépendance de la Radio-Télévision à l'égard de tous les pouvoirs.

— Le rétablissement d'une justice humaine et impartiale (amnisties).



André CHOLLET
Pharmacien
Conseiller Municipal d'Amboise

AGRICULTURE. — **L'Agriculture est un élément fondamental de la vie du Pays.**

— **Sauver l'exploitation familiale est un devoir.**

— Egalité et équilibre entre l'Agriculture et l'Industrie.

— Parité des prix et parité sociale. **Tant que la distorsion existera entre les prix agricoles et les prix industriels, il n'y aura pas d'Egalité.**

— Lutte contre l'exagération des taxes vinicoles.

— Retour au régime de l'allocation en franchise des bouilleurs de crû.

ECONOMIE ET FINANCES. — Implantation d'industries dans les communes défavorisées économiquement et ce, dans le cadre de la décentralisation industrielle (création d'industries alimentaires).
— Lutte contre la hausse des prix.
— Développement des investissements et possibilité d'emprunt à long terme pour les collectivités.
— Défense d'une politique d'expansion dans le cadre du Marché Commun.
— Lutte énergique contre les ententes et les trusts.
— Défense de l'artisanat et du petit commerce par des mesures d'allègement fiscal et surtout de simplification (révision de la réforme sur la T. V. A.).

ENSEIGNEMENT. — Priorité des priorités à l'Education Nationale.
— Défense de l'Ecole Publique et de la Laïcité.
— Octroi des crédits nécessaires pour la construction des écoles et le recrutement des maîtres.
— Développement de la Recherche Scientifique.
— Réforme fondamentale de l'Enseignement, assurant aux jeunes l'égal accès aux études et, à la Nation, la pleine disposition de ses valeurs humaines.
— Développement de **l'Enseignement Technique** et de **l'Enseignement Professionnel Agricole.**

PROGRAMME SOCIAL. — Lutte contre les taudis par le développement de la construction sociale (octroi de prêts à taux réduits et à long terme. Simplification des règles en matière de construction).
— Suppression des abattements de zones de salaire.
— Politique de prévoyance sociale et familiale, notamment aide substantielle aux **vieux travailleurs et aux économiquement faibles.**
— **Pour les personnes âgées :** elles ne doivent plus être délaissées, mais par des conditions sociales améliorées, participer effectivement à la vie de la société.
— Abaissement de l'âge de la Retraite.
— Relèvement du Pouvoir d'achat et participation des travailleurs à la vie économique.
— Assurer la sécurité de l'emploi.
— Accroissement des crédits pour la réadaptation des handicapés physiques et de l'enfance inadaptée.
— Extension et modernisation du secteur public hospitalier.
— **Pour la femme :** Le respect du principe : « à travail égal, salaire égal ».
— Application du Planning Familial.
— Développement des équipements sociaux, notamment les crèches, les centres de protection maternelle et infantile, les écoles maternelles et les colonies de vacances.

JEUNESSE. — Favoriser les Mouvements de Jeunes et les Sports (constructions de piscines, gymnases, stades, foyers, etc...)
— Abaisser le service militaire ou civique à 12 mois, puis à 8 mois.
— Développer les institutions culturelles et, en particulier, les Maisons de Jeunes.

POLITIQUE ETRANGERE. — Développement du Marché Commun.
— Reprise des efforts pour construire l'Europe.
— Paix extérieure dans le cadre de pactes ou d'alliances, excluant toutes intentions agressives ou de reconquêtes et, surtout, suspension des explosions nucléaires.
— Suppression de la force de frappe et reconversion à des fins pacifiques de l'industrie atomique.
— Appui sans réserve à toutes les initiatives internationales pour la paix au Viet-Nam.

ANCIENS COMBATTANTS, VICTIMES DE GUERRE. — Nous ne perdrons pas de vue leur droit à réparation, toujours reconnu, mais trop souvent mal ou parcimonieusement appliqué.
— Rétablissement intégral et indexation de la Retraite des Anciens Combattants.
— Respect du rapport Constant.

Ce programme que nous vous exposons dans les grandes lignes est celui de la Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste, présidée par François MITTERRAND. Nous aurons à cœur de le défendre et de le mener à bien si vous nous en donnez les moyens. C'est pourquoi nous vous demandons instamment de faire l'union pour barrer la route au pouvoir personnel et dire NON A L'AVENTURE, en votant tous pour la défense des institutions démocratiques pour laquelle tant des nôtres ont souffert.

Votre vote comptera dans le destin de la République !

André CHOLLET
Pharmacien
Conseiller Municipal d'Amboise

Fernand BERTHOUIN
Député Sortant
Conseiller Général - Maire du Grand-Pressigny
Président Départemental de la Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste
Ancien Combattant Prisonnier de Guerre 1939-1945
Vice-Président du parti Radical et Radical-Socialiste d'Indre-et-Loire

Vu, les Candidats.

Imp. M. CADET - Bléré (37)